

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM MULHOUSE SUD ALSACE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ D'ADMINISTRATION**

**sous la présidence de M. Francis HILLMEYER,
Président**

Séance du 19 février 2026

Nombre de présents :	59	<u>Date de convocation et d'expédition :</u> 13 février 2026
Droits de vote correspondant :	77	
Droits de vote total : (y compris procurations)	88	
Pour :	88	
Contre :	0	
Abstention :	0	n° DL 19022026-AGF-01

Présents (59) : MM. ADRIAN, AMADORI, BERGDOLL, BEYAZ, BLOIS, Mme BONI DA SILVA, MM. BROMBACHER, CENTLIVRE, CHAPATTE, COLOM, Mmes CORNEILLE, DEVEY, M. ESTERMANN, Mmes FEISSEL-SIMON, FRANCOIS, MM. GINDER, GRUN, HATTENBERGER, HILLMEYER, HIRTH, Mme HOTTINGER, MM. IFFRIG, ISSELE, IVAIN, KELLER V., KLEINHOFFER, KOLB, LANG, LAUGEL, LCONTE, Mmes LOISEL, LUTHRINGER, LUTZ, MIMAUD, MM. NEUMANN, NICOLAS, Mmes PLAS, RAPP, MM. RICHERT, RODDE, ROUDAIRE, SCHELLENBERGER, SCHILLINGER, SCHMIDT, SCHWAB, SIBOLT, Mme SORNIN, MM. STALDELMANN, STRICH, STRIFFLER, TOME, TSCHAMBER, WEISBECK, WEISS, WILHELM, WOLFF, Mmes ZELLER, ZINGLE, M. ZINNIGER

Excusés (37) : Mmes BACH, BAECHEL, MM. BEHE, BERBETT, CHERAY, COUCHOT, DUMEZ, DUSSOURD, ENGASSER, FREMIOT, FUCHS, Mmes GERHART, GOLDSTEIN, MM. GRIENNENBERGER, HECKLEN, HOME, JUCHS, JULIEN, KANNENBERGER, KELLER A., KELLER O., Mme KEMPF, MM. LATSCHA, MASSE, PASQUIERS, PULEDDA, RICHARD, RISS, Mme ROELLINGER, M. SCHOENIG, SIX, Mmes SORET, SUAREZ, MM. VIOLA, WILLEMANN, WINNLEN, WISS

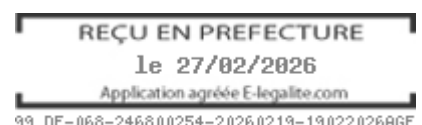
Absents (12) : M. BILA, Mmes BUCHERT, EL HAJJAJI, GOETZ, MM. GUTH, KIMMICH, LEHMES, PAUVERT, RITZ, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK, MM. STURCHLER, TRIMAILLE

Ont donné procuration (9) : Mme BACH, MM. COUCHOT, FREMIOT, HOME, JUCHS, KANNENGIESER, PASQUIERS, Mmes SORET, SUAREZ

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, FRITZ, NAZON, PERRET, Mmes CHRISTMANN et ZWEIGARDT du syndicat

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

**Point n° 1 de l'ordre du jour
Installation des délégués de Saint-Louis Agglomération**



Monsieur le Président expose :

Saint-Louis Agglomération (SLA) adhère au SIVOM pour la compétence traitement des déchets au 1^{er} janvier 2026.

SLA a procédé récemment à la désignation de ses membres dans notre syndicat.

Ils sont au nombre de 17 et ce, conformément à nos statuts en vigueur.

M. Gaston **LATSCHA**
M. Joël **ROUDAIRE**
M. Daniel **ADRIAN**
M. Bernard **KANNENGIESER**
M. Bernard **JUCHS**
M. Yves **TSCHAMBER**
M. Vincent **STRICH**
M. Clément **SIBOLD**
Mme Christine **FRANCOIS**

M. Stéphane **RODDE**
M. Roger **ZINNIGER**
Mme Annie **DEVEY**
Mme Mireille **ZINGLE**
M. Serge **ESTERMANN**
M. Mathieu **WILHELM**
M. Benoit **MASSE**
M. Thiebaut **SCHELLENBERGER**

Il nous appartient ainsi de les installer dans leur fonction de membre du Comité d'Administration du SIVOM au titre de cette compétence.

*Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
Le Directeur*



REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-068-246800254-20260219-19022026AGF

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM MULHOUSE SUD ALSACE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

sous la présidence de M. Francis HILLMEYER,
Président

Séance du 19 février 2026

Nombre de présents :	59
Droits de vote correspondant :	77
Droits de vote total : (y compris procurations)	88
Pour :	88
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation et d'expédition :
13 février 2026

n° DL 19022026-AGF-02

Présents (59) : MM. ADRIAN, AMADORI, BERGDOLL, BEYAZ, BLOIS, Mme BONI DA SILVA, MM. BROMBACHER, CENTLIVRE, CHAPATTE, COLOM, Mmes CORNEILLE, DEVEY, M. ESTERMANN, Mmes FEISSEL-SIMON, FRANCOIS, MM. GINDER, GRUN, HATTENBERGER, HILLMEYER, HIRTH, Mme HOTTINGER, MM. IFFRIG, ISSELE, IVAIN, KELLER V., KLEINHOFER, KOLB, LANG, LAUGEL, LECONTE, Mmes LOISEL, LUTHRINGER, LUTZ, MIMAUD, MM. NEUMANN, NICOLAS, Mmes PLAS, RAPP, MM. RICHERT, RODDE, ROUDAIRE, SCHELLENBERGER, SCHILLINGER, SCHMIDT, SCHWAB, SIBOLT, Mme SORNIN, MM. STALDELMANN, STRICH, STRIFFLER, TOME, TSCHAMBER, WEISBECK, WEISS, WILHELM, WOLFF, Mmes ZELLER, ZINGLE, M. ZINNIGER

Excusés (37) : Mmes BACH, BAECHEL, MM. BEHE, BERBETT, CHERAY, COUCHOT, DUMEZ, DUSSOURD, ENGASSER, FREMIOT, FUCHS, Mmes GERHART, GOLDSTEIN, MM. GRIENNENBERGER, HECKLEN, HOME, JUCHS, JULIEN, KANNENBERGER, KELLER A., KELLER O., Mme KEMPF, MM. LATSCHA, MASSE, PASQUIERS, PULEDDA, RICHARD, RISS, Mme ROELLINGER, M. SCHOENIG, SIX, Mmes SORET, SUAREZ, MM. VIOLA, WILLEMANN, WINNLEN, WISS

Absents (12) : M. BILA, Mmes BUCHERT, EL HAJJAJI, GOETZ, MM. GUTH, KIMMICH, LEHMES, PAUVERT, RITZ, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK, MM. STURCHLER, TRIMAILLE

Ont donné procuration (9) : Mme BACH, MM. COUCHOT, FREMIOT, HOME, JUCHS, KANNENGIESER, PASQUIERS, Mmes SORET, SUAREZ

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, FRITZ, NAZON, PERRET, Mmes CHRISTMANN et ZWEIGARDT du syndicat

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n° 2 de l'ordre du jour Décisions modificatives du Budget Primitif 2026



Monsieur le Président expose :

Ces décisions modificatives concernent les réajustements des montants prévus initialement aux budgets 2026 :

16/01 : Budget Principal – M57 T.T.C. : décision modificative n° 1

Fonctionnement - Recette			
Chap. 042	7811	Reprise sur amortissements des amortissements incorporelles et corporelles	+ 130 000 €
Chap. 042	777	Reprise de subventions	+ 20 000 €
		TOTAL	+ 150 000 €

Fonctionnement - Dépenses			
Chap. 012	6218	Autre personnel extérieur	+ 150 000 €
		TOTAL	+ 150 000 €

Investissement - Recettes			
Chap. 10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	+ 150 000 €
		TOTAL	+ 150 000 €

Investissement – Dépenses			
Chap. 040	281318	Amortissements autres bâtiments publics	+ 40 000 €
Chap. 040	281351	Amortissements installations générales, agencements, aménagements des constructions - bâtiments publics	+ 90 000 €
Chap. 040	13911	Subventions d'Investissement rattachées aux actifs amortissables	+ 20 000 €
		TOTAL	+ 150 000 €

16/05 : Budget Assainissement – M49 H.T. : décision modificative n° 1

Fonctionnement - Recette			
Chap. 77	7714	Recouvrement sur créances admises en non-valeur	- 2 000 €
Chap. 75	7584	Recouvrement sur créances admises en non-valeur	+ 2 000 €
Chap. 042	777	Quote-part des subventions d'Investissement virée au résultat de l'exercice	- 850 000 €

REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

Chap. 042	747	Quote-part des subventions d'Investissement virée au résultat de l'exercice	+ 850 000 €
		TOTAL	0 €

Fonctionnement - Dépense			
Chap. 67	678	Autres charges exceptionnelles	- 50 000 €
Chap. 65	6588	Autres charges diverses de gestion courante	+ 50 000 €
Chap. 67	6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	- 9 000 €
Chap. 65	6553	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	+ 9 000 €
		TOTAL	0 €

Le Comité d'Administration, après en avoir délibéré :

- adopte les modifications budgétaires proposées.

*Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
Le Directeur*



REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM MULHOUSE SUD ALSACE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ D'ADMINISTRATION**

**sous la présidence de M. Francis HILLMEYER,
Président**

Séance du 19 février 2026

Nombre de présents :	59
Droits de vote correspondant :	77
Droits de vote total : (y compris procurations)	88
Pour :	88
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation et d'expédition :
13 février 2026

n° DL 19022026-AGF-03

Présents (59) : MM. ADRIAN, AMADORI, BERGDOLL, BEYAZ, BLOIS, Mme BONI DA SILVA, MM. BROMBACHER, CENTLIVRE, CHAPATTE, COLOM, Mmes CORNEILLE, DEVEY, M. ESTERMANN, Mmes FEISSEL-SIMON, FRANCOIS, MM. GINDER, GRUN, HATTENBERGER, HILLMEYER, HIRTH, Mme HOTTINGER, MM. IFFRIG, ISSELE, IVAIN, KELLER V., KLEINHOFFER, KOLB, LANG, LAUGEL, LECONTE, Mmes LOISEL, LUTHRINGER, LUTZ, MIMAUD, MM. NEUMANN, NICOLAS, Mmes PLAS, RAPP, MM. RICHERT, RODDE, ROUDAIRE, SCHELLENBERGER, SCHILLINGER, SCHMIDT, SCHWAB, SIBOLT, Mme SORNIN, MM. STALDELMANN, STRICH, STRIFFLER, TOME, TSCHAMBER, WEISBECK, WEISS, WILHELM, WOLFF, Mmes ZELLER, ZINGLE, M. ZINNIGER

Excusés (37) : Mmes BACH, BAECHTEL, MM. BEHE, BERBETT, CHERAY, COUCHOT, DUMEZ, DUSSOURD, ENGASSER, FREMIOT, FUCHS, Mmes GERHART, GOLDSTEIN, MM. GRIENNENBERGER, HECKLEN, HOME, JUCHS, JULIEN, KANNENBERGER, KELLER A., KELLER O., Mme KEMPF, MM. LATSCHA, MASSE, PASQUIERS, PULEDDA, RICHARD, RISS, Mme ROELLINGER, M. SCHOENIG, SIX, Mmes SORET, SUAREZ, MM. VIOLA, WILLEMANN, WINNLEN, WISS

Absents (12) : M. BILA, Mmes BUCHERT, EL HAJJAJI, GOETZ, MM. GUTH, KIMMICH, LEHMES, PAUVERT, RITZ, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK, MM. STURCHLER, TRIMAILLE

Ont donné procuration (9) : Mme BACH, MM. COUCHOT, FREMIOT, HOME, JUCHS, KANNENGIESER, PASQUIERS, Mmes SORET, SUAREZ

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, FRITZ, NAZON, PERRET, Mmes CHRISTMANN et ZWEIGARDT du syndicat

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n° 3 de l'ordre du jour

**Information relative à l'exercice des délégations de pouvoir du Comité
d'Administration au Président pour l'année 2025**



En application des délibérations en date du 22 septembre 2020 relatives à la délégation de pouvoir du Comité au Président, ce dernier a pris les décisions suivantes en matière de marchés publics ayant fait l'objet d'une procédure par voie de procédure adaptée pour l'année 2025.

Marchés de travaux

N°	OBJET	DATE DE NOTIF.	NOM DES TITULAIRES	MONTANT H.T.
2503	AMENAGEMENT CONTRÔLE D'ACCES DECHETTERIES DU SIVOM	8 avril	COLAS France	87 237,30 €
2505	EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT RUE DE PETIT-LANDAU A HOMBURG	7 mai	GCM SUD ALSACE	154 268,47 €
2506	TRAVAUX BARRIERES D'ACCES DECHETTERIE DU SIVOM	4 mars	TRADIM	91 100 €
2507	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA GOULOTTE DU CLARIFICATEUR DE LA STEP DU SIVOM A WITTELSHEIM	12 mars	2R APPLICATIONS	49 891,11 €
2513	REPLACEMENT COLLECTEUR RUE DES VOSGES A STEINBRUNN-LE-BAS	20 juin	SADE	112 448,70 €
2514	REPLACEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DES MERLES A BERRWILLER	25 juin	EUROVIA AL	209 269,20 €
2515	REPLACEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DES LILAS A RUELSHEIM	25 juin	STP MADER	210 226,80 €
2516	CREATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT AIRES DES GENS DU VOYAGE SEDENTARISE	17 juin	SOGEA	117 024,60 €
2520	REPLACEMENT RESEAUX RUE DE SCHWEIGHOUSE A REININGUE	26 juin	SCATP	588 625,80 €
2522	REPLACEMENT RESEAUX RUE DE LA NATTE A BRUEBACH	16 décembre	SADE	63 996,35 €
2523	REPLACEMENT RESEAUX RUE DE LA MONTAGNE - SAINT GALL A BRUNSTATT-DIDENHEIM	6 octobre	SCATP	230 467,65 €
2525	RENOUVELLEMENT PONTS DESSABLEURS DE LA STEU A SAUSHEIM	5 août	BIOTRADE	265 950 €
2526	TRAVAUX DE MODIFICATION DE LA DALLE DU POSTE SAINTE BARBE A WITTENHEIM	13 juin	GASCON TRAVAUX BTP	30 693,25 €
2528	TRAVAUX REAMENAGEMENT SITE TURGOT A SAUSHEIM	18 août	EUROVIAL AL	162 439 €

REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-068-246800254-20260219-19022026AGF

2529	REPLACEMENT CHARPENTE DEGRILLEURS FIN STEU RUELISHEIM	26 juin	MULLER ROST	84 345 €
2530	EXTENSION RESEAUX EAUX ET ASSAINISSEMENT RUE CHAMPRE A UNGERSHEIM	24 septembre	SADE	147 540,75 €
2537	REPLACEMENT RESEAUX RUE DES DAHLIAS A SAUSHEIM	19 décembre	SCATP	227 823,54 €
2540	RENOUVELLEMENT COMPACTEUR DEGRILLAGE STEU RUEL	2 octobre	HUBER TECHNOLOGY	37 496 €
2541	TRAVAUX GIEP RUE DES POMMIERS A NIFFER	8 janvier 2026	TP PAYS DE SIERENTZ	24 264,45 €

Marchés de services

N°	OBJET	DATE DE NOTIF.	NOM DES TITULAIRES	MONTANT H.T.
2501	MOE DECHETTERIE RIXHEIM (phase candidature)	24 mars	BEREST	122 825 €
	MOE DECHETTERIE RIXHEIM (phase offre)			
2502	CAMPAGNE D'ANALYSE EAUX SOUTERRAINES	5 février	HPC ENVIROTEC	Maxi 40 000 €
2504	DISTRIBUTION DES KITS DE COLLECTE DES BIODECHETS	12 mars	VOIX PUBLIQUE	Maxi 200 000 €
2508	AMO TRAVAUX REFECTION BACHE DE MELANGE ET EPAISSISSEUR 23B STEP SAUSHEIM	7 mai	TEKTO INGENIERIE	10 700 €
2509	ETUDE ZONE HUMIDE BO MORSCHWILLER-LE-BAS	12 mars	ECOSOP	1 537 €
2510	ETUDE ZONE HUMIDE BO HABSHEIM	12 mars	ECOSOP	1 601 €
2511	CONTROLE AUTOSURVEILLANCE DES INDUSTRIELS	27 mai	IRH INGENIEUR CONSEIL	30 269,40 €
2512	ETUDES GEOTECHNIQUES BO MORSCHWILLER-LE-BAS	13 mai	ECR ENVIRONNEMENT	14 120 €
2518	GARDIENNAGE DECHETTERIE DE MULHOUSE-BOURTZWILLER	1 ^{er} juillet	ENEREGIE 68	Maxi 70 000 €/ an recond. 2 fois
2521	ACCORD-CADRE AMIANTE HAP	9 octobre	ADX GROUPE	Maxi 50 000 € / an recond. 2 fois
2524	MOE RENOVATION BATIMENTS STEP SAUSHEIM	18 décembre	STEINMETZ, CEDER, BEER et SCHLINGER	127 500,26 €
2527	MOE DECHETTERIE HASENRAIN	6 août	BEREST RHIN RHONE	128 600 €
2531	ASSISTANCE EXPLOITATION PLACETTES COMPOSTAGE PARTAGEES	23 juillet	Florian BOMBARD	Maxi 40 000 €
2536	NETTOYAGE DES LOCAUX DU SIVOM	19 décembre	EFFICACE	Maxi 55 000 € recond. 3 fois

REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E.legalite.com

Marchés de fournitures

N°	OBJET	DATE DE NOTIF.	NOM DES TITULAIRES	MONTANT H.T.
2538	FOURNITURE DE BIOSEAUX	10 décembre	COLLECTAL	Maxi 30 000 € / an recond. 2 fois

Les membres du Comité d'Administration prennent acte de ces décisions.

*Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
Le Directeur*



REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM MULHOUSE SUD ALSACE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

sous la présidence de M. Francis HILLMEYER,
Président

Séance du 19 février 2026

Nombre de présents :	59
Droits de vote correspondant :	77
Droits de vote total : (y compris procurations)	88
Pour :	88
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation et d'expédition :
13 février 2026

n° DL 19022026-AGF-04

Présents (59) : MM. ADRIAN, AMADORI, BERGDOLL, BEYAZ, BLOIS, Mme BONI DA SILVA, MM. BROMBACHER, CENTLIVRE, CHAPATTE, COLOM, Mmes CORNEILLE, DEVEY, M. ESTERMANN, Mmes FEISSEL-SIMON, FRANCOIS, MM. GINDER, GRUN, HATTENBERGER, HILLMEYER, HIRTH, Mme HOTTINGER, MM. IFFRIG, ISSELE, IVAIN, KELLER V., KLEINHOFFER, KOLB, LANG, LAUGEL, LECONTE, Mmes LOISEL, LUTHRINGER, LUTZ, MIMAUD, MM. NEUMANN, NICOLAS, Mmes PLAS, RAPP, MM. RICHERT, RODDE, ROUDAIRE, SCHELLENBERGER, SCHILLINGER, SCHMIDT, SCHWAB, SIBOLT, Mme SORNIN, MM. STALDELMANN, STRICH, STRIFFLER, TOME, TSCHAMBER, WEISBECK, WEISS, WILHELM, WOLFF, Mmes ZELLER, ZINGLE, M. ZINNIGER

Excusés (37) : Mmes BACH, BAECHTEL, MM. BEHE, BERBETT, CHERAY, COUCHOT, DUMEZ, DUSSOURD, ENGASSER, FREMIOT, FUCHS, Mmes GERHART, GOLDSTEIN, MM. GRIENNENBERGER, HECKLEN, HOME, JUCHS, JULIEN, KANNENBERGER, KELLER A., KELLER O., Mme KEMPF, MM. LATSCHA, MASSE, PASQUIERS, PULEDDA, RICHARD, RISS, Mme ROELLINGER, M. SCHOENIG, SIX, Mmes SORET, SUAREZ, MM. VIOLA, WILLEMANN, WINNLEN, WISS

Absents (12) : M. BILA, Mmes BUCHERT, EL HAJJAJI, GOETZ, MM. GUTH, KIMMICH, LEHMES, PAUVERT, RITZ, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK, MM. STURCHLER, TRIMAILLE

Ont donné procuration (9) : Mme BACH, MM. COUCHOT, FREMIOT, HOME, JUCHS, KANNENGIESER, PASQUIERS, Mmes SORET, SUAREZ

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, FRITZ, NAZON, PERRET, Mmes CHRISTMANN et ZWEIGARDT du syndicat

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n° 4 de l'ordre du jour

Marchés publics – Règles internes de publicité et de passation des marchés publics du SIVOM

REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-068-246800254-20260219-19022026AGF

Depuis le 1^{er} janvier 2026, de nouveaux seuils sont applicables pour la passation des marchés publics de travaux en gré à gré régis par le Code de la Commande Publique :

TRAVAUX				
	ACHAT DE GRÉ A GRÉ	PROCÉDURE ADAPTÉE (R2123-1 et suivants du CCP*)		PROCÉDURE FORMALISÉE (R2124-1 et R2161-1 et suivants)
SEUILS (€ H.T.)	Inférieur à 100 000	Entre 100 000 et 5 404 000		Supérieur à 5 404 000
MODALITÉS DE PUBLICITÉ ET DE MISE EN CONCURRENCE	Sans mise en concurrence, sans publicité	Publicité obligatoire		Publicité obligatoire
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ choix de l'offre pertinente ▪ bonne utilisation des deniers publics ▪ ne pas systématiser avec un même opérateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ publication sur le profil acheteur ▪ publication au BOAMP ou JAL 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ publication sur le profil acheteur ▪ publication au BOAMP et au JOUE
	Pas d'obligation de publication d'avis d'attribution mais uniquement des données essentielles à partir de 100 000 euros H.T.			Publication d'un avis d'attribution dans un délai de 30 jours
	article R2122-8	article R2131-12 1°	article R2131-12 2°	article R2131-16
RÈGLES INTERNES SPÉCIFIQUES AU SIVOM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la constitution d'un cahier des charges techniques n'est pas obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ établissement d'un marché par le SIVOM ▪ délai de remise des offres d'au moins 21 jours 	Pour les consultations d'un montant estimé supérieur à 150 000 € H.T. une commission consultative*** pourra donner son avis sur le choix du Pouvoir Adjudicateur	-

FOURNITURES ET SERVICES				
	ACHAT DE GRÉ A GRÉ	PROCÉDURE ADAPTÉE (R2123-1 et suivants du CCP*)		PROCÉDURE FORMALISÉE (R2124-1 et R2161-1 et suivants)
SEUILS (€ H.T.)	Inférieur à 60 000**	Entre 40 000 et 90 000	Entre 90 000 et 216 000	Supérieur à 216 000
MODALITÉS DE PUBLICITÉ ET DE MISE EN CONCURRENCE	Sans mise en concurrence, sans publicité	Publicité adaptée	Publicité obligatoire	Publicité obligatoire
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ choix de l'offre pertinente ▪ bonne utilisation des deniers publics ▪ ne pas systématiser avec un même opérateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ modalités de publicité librement adaptées en fonction des caractéristiques du marché ▪ publication systématique sur le profil acheteur du SIVOM 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ publication sur le profil acheteur ▪ publication au BOAMP ou JAL 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ publication sur le profil acheteur ▪ publication au BOAMP et au JOUE
	Pas d'obligation de publication d'avis d'attribution mais uniquement des données essentielles à partir de 60 000** euros H.T.			Publication d'un avis d'attribution dans un délai de 30 jours
	article R2122-8	article R2131-12 1°	article R2131-12 2°	article R2131-16
RÈGLES INTERNES SPÉCIFIQUES AU SIVOM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la constitution d'un cahier des charges techniques n'est pas obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ établissement d'un marché par le SIVOM ▪ délai de remise des offres d'au moins 21 jours 	Pour les consultations d'un montant estimé supérieur à 150 000 € H.T. une commission consultative*** pourra donner son avis sur le choix du Pouvoir Adjudicateur	-

* Code de la Commande Publique

** à compter du 1^{er} avril 2026 – 40 000 € jusqu'au 31 mars

*** Commission consultative des marchés à procédure adaptée constituée par les membres élus de la Commission d'Appel d'Offre par domaine respectif et conformément à la délibération prise en comité du 22 septembre 2020

Le Comité d'Administration, après en avoir délibéré :

- décide de retenir, pour la passation des dits marchés publics les règles décrites dans la présente délibération.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
Le Directeur



REÇU EN PREFECTURE
le 27/02/2026
Application agréée E-legalite.com

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM MULHOUSE SUD ALSACE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

sous la présidence de **M. Francis HILLMEYER,**
Président

Séance du 19 février 2026

Nombre de présents :	59
Droits de vote correspondant :	77
Droits de vote total : (y compris procurations)	88
Pour :	88
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation et d'expédition :
13 février 2026

n° DL 19022026-DEC-01

Présents (59) : MM. ADRIAN, AMADORI, BERGDOLL, BEYAZ, BLOIS, Mme BONI DA SILVA, MM. BROMBACHER, CENTLIVRE, CHAPATTE, COLOM, Mmes CORNEILLE, DEVEY, M. ESTERMANN, Mmes FEISSEL-SIMON, FRANCOIS, MM. GINDER, GRUN, HATTENBERGER, HILLMEYER, HIRTH, Mme HOTTINGER, MM. IFFRIG, ISSELE, IVAIN, KELLER V., KLEINHOFFER, KOLB, LANG, LAUGEL, LECONTE, Mmes LOISEL, LUTHRINGER, LUTZ, MIMAUD, MM. NEUMANN, NICOLAS, Mmes PLAS, RAPP, MM. RICHERT, RODDE, ROUDAIRE, SCHELLENBERGER, SCHILLINGER, SCHMIDT, SCHWAB, SIBOLT, Mme SORNIN, MM. STALDELMANN, STRICH, STRIFFLER, TOME, TSCHAMBER, WEISBECK, WEISS, WILHELM, WOLFF, Mmes ZELLER, ZINGLE, M. ZINNIGER

Excusés (37) : Mmes BACH, BAECHEL, MM. BEHE, BERBETT, CHERAY, COUCHOT, DUMEZ, DUSSOURD, ENGASSER, FREMIOT, FUCHS, Mmes GERHART, GOLDSTEIN, MM. GRIENNENBERGER, HECKLEN, HOME, JUCHS, JULIEN, KANNENBERGER, KELLER A., KELLER O., Mme KEMPF, MM. LATSCHA, MASSE, PASQUIERS, PULEDDA, RICHARD, RISS, Mme ROELLINGER, M. SCHOENIG, SIX, Mmes SORET, SUAREZ, MM. VIOLA, WILLEMANN, WINNLEN, WISS

Absents (12) : M. BILA, Mmes BUCHERT, EL HAJJAJI, GOETZ, MM. GUTH, KIMMICH, LEHMES, PAUVERT, RITZ, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK, MM. STURCHLER, TRIMAILLE

Ont donné procuration (9) : Mme BACH, MM. COUCHOT, FREMIOT, HOME, JUCHS, KANNENGIESER, PASQUIERS, Mmes SORET, SUAREZ

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, FRITZ, NAZON, PERRET, Mmes CHRISTMANN et ZWEIGARDT du syndicat

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n° 5 de l'ordre du jour

Cession d'un terrain situé sur le site Vauban à ILLZACH à la SNCF

REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-068-246800254-20260219-19022026DEC

Monsieur le Président expose :

En 2023, le SIVOM a fait l'acquisition d'un terrain de 63,51 ares à proximité du site Vauban à ILLZACH en vue de sécuriser durablement l'accès à la station de relevage réalisée en 2020 et également de bénéficier d'une capacité foncière pour la construction d'une future nouvelle déchetterie dans le secteur ILLZACH/MULHOUSE Nord.

Aujourd'hui, la SNCF a sollicité le SIVOM dans la perspective de l'acquisition d'une partie du terrain, d'environ 290 m² et destinée à la réalisation d'un chemin d'accès permettant la desserte d'un shelter ferroviaire.

L'emplacement a été défini selon les contraintes d'exploitation du site, incluant la station et le projet de future déchetterie, et a été examiné en concertation avec la CEA et la commune d'ILLZACH.

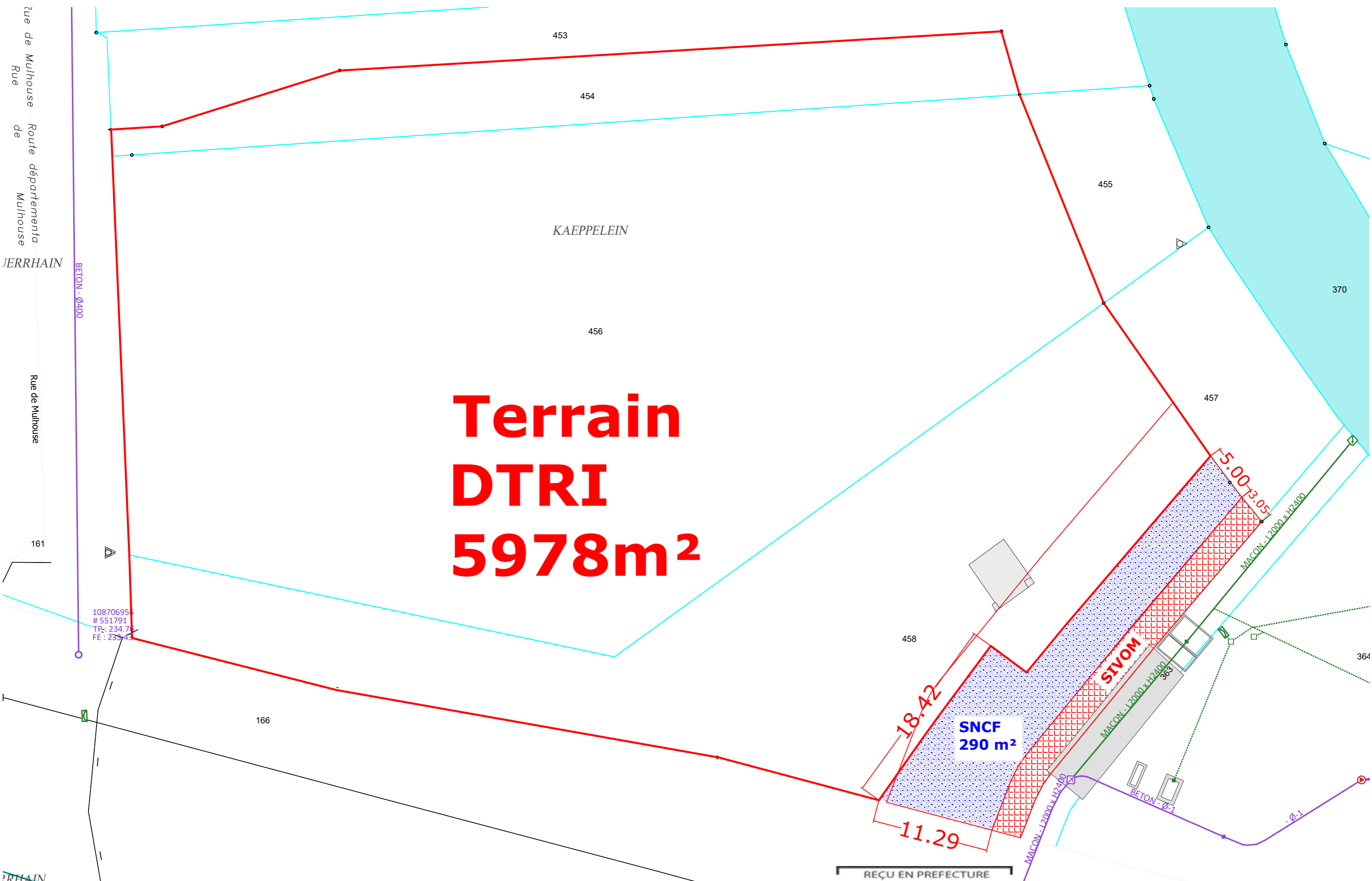
Le prix de cession sera déterminé sur la base de l'évaluation domaniale faite par la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE).

La vente impliquera la réalisation d'un arpentage dont les frais seront supportés par la SNCF.

Le Comité d'Administration, après en avoir délibéré :

- prend acte de la demande de la SNCF,
- accepte le principe d'une cession d'un terrain de 290 m² situé à proximité de la station Vauban sur la base de l'évaluation de la DIE,
- autorise le Président ou son délégué à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.





Terrain DTRI 5978m²

KAEPPELEIN

Rue de Mulhouse
Route départementale
de Mulhouse

JERRHAIN

Rue de Mulhouse

10870695
551791
TP: 234.7
FE: 235.4

REÇU EN PREFECTURE
le 27/02/2026
Application agréée E-legalite.com

99_DE-068-246800254-20260219-19022026DEC

JERRHAIN

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM MULHOUSE SUD ALSACE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ D'ADMINISTRATION**

**sous la présidence de M. Francis HILLMEYER,
Président**

Séance du 19 février 2026

Nombre de présents :	59
Droits de vote correspondant :	77
Droits de vote total : (y compris procurations)	88
Pour :	88
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation et d'expédition :
13 février 2026

n° DL 19022026-ASS-01

Présents (59) : MM. ADRIAN, AMADORI, BERGDOLL, BEYAZ, BLOIS, Mme BONI DA SILVA, MM. BROMBACHER, CENTLIVRE, CHAPATTE, COLOM, Mmes CORNEILLE, DEVEY, M. ESTERMANN, Mmes FEISSEL-SIMON, FRANCOIS, MM. GINDER, GRUN, HATTENBERGER, HILLMEYER, HIRTH, Mme HOTTINGER, MM. IFFRIG, ISSELE, IVAIN, KELLER V., KLEINHOFFER, KOLB, LANG, LAUGEL, LECONTE, Mmes LOISEL, LUTHRINGER, LUTZ, MIMAUD, MM. NEUMANN, NICOLAS, Mmes PLAS, RAPP, MM. RICHERT, RODDE, ROUDAIRE, SCHELLENBERGER, SCHILLINGER, SCHMIDT, SCHWAB, SIBOLT, Mme SORNIN, MM. STALDELMANN, STRICH, STRIFFLER, TOME, TSCHAMBER, WEISBECK, WEISS, WILHELM, WOLFF, Mmes ZELLER, ZINGLE, M. ZINNIGER

Excusés (37) : Mmes BACH, BAECHEL, MM. BEHE, BERBETT, CHERAY, COUCHOT, DUMEZ, DUSSOURD, ENGASSER, FREMIOT, FUCHS, Mmes GERHART, GOLDSTEIN, MM. GRIENNENBERGER, HECKLEN, HOME, JUCHS, JULIEN, KANNENBERGER, KELLER A., KELLER O., Mme KEMPF, MM. LATSCHA, MASSE, PASQUIERS, PULEDDA, RICHARD, RISS, Mme ROELLINGER, M. SCHOENIG, SIX, Mmes SORET, SUAREZ, MM. VIOLA, WILLEMANN, WINNLEN, WISS

Absents (12) : M. BILA, Mmes BUCHERT, EL HAJJAJI, GOETZ, MM. GUTH, KIMMICH, LEHMES, PAUVERT, RITZ, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK, MM. STURCHLER, TRIMAILLE

Ont donné procuration (9) : Mme BACH, MM. COUCHOT, FREMIOT, HOME, JUCHS, KANNENGIESER, PASQUIERS, Mmes SORET, SUAREZ

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, FRITZ, NAZON, PERRET, Mmes CHRISTMANN et ZWEIGARDT du syndicat

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n° 6 de l'ordre du jour

**Réception et traitement des matières de vidange et des boues - Redevance
2026**



Monsieur le Président expose :

La station d'épuration à SAUSHEIM est équipée d'une fosse de réception des matières de vidange. La composition principale de ces matières est faite de boues extraites des installations d'assainissement individuel (fosses septiques, fosses fixes, dégraisseurs). La station accueille et traite également des lixiviats de décharges et des boues d'autres stations.

La réception et le traitement de ces produits recueillis par des vidangeurs privés ou publics conventionnés font l'objet d'une redevance révisable. Le coût à définir tient compte du traitement à la station d'épuration et de l'incinération des boues produites.

Il convient de tenir compte de l'évolution des différents coûts intervenant dans la définition de cette redevance tout en optant pour un montant de redevance qui doit rester attractif.

Il est proposé une augmentation de 2,6 % pour intégrer les augmentations de TGAP portant le tarif de 157 € H.T. la tonne de boues ramenée à une siccité de 28 %. La siccité minimale prise en compte est de 4 %.

Le Comité d'Administration, après en avoir délibéré :

- donne son accord pour un tarif à 157 € H.T. la tonne de matière, dépotée et ramenée à une siccité de 28 %, dans les conditions de la présente délibération avec effet au 1^{er} mars 2026,
- autorise le Président ou son délégué à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

*Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
Le Directeur*



REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-068-246800254-20260219-19022026ASS